

# PROGRAMME

9h00 : Accueil

9h30 : Ouverture par Yves Le Bars, Président Délégué de l'AFPCN

9h45            **Rappel : Les structures consultatives départementales : CDSC, CDRNM**

- *Patrice Lefèvre*, Ministère de l'Intérieur, Direction de la Sécurité Civile
- *René Feunteun*, Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, SDPRM

Questions de la salle

10h30            **Les Réserves Communales**

10h30 - 11h00 **Présentation de l'Etat des lieux**

- Colonel *Jean-Pierre Cayla*, DDSC, Chef du Bureau des réserves communales : Cadre législatif, Modalités de constitution, Point de situation.

11h00 - 11h45 **Exemples de mise en œuvre**

- Lieutenant colonel *Jean-Luc Queyla*, Chef du groupement d'Avignon : Avignon, exemple de réserve communale et d'association agréée.
- *Patrick Desard*, Directeur de la Sécurité à Tours : La réflexion de la ville de Tours ; les réserves communales peuvent-elles avoir un rôle éducatif pour la formation des jeunes.

Questions de la salle

12h00            **Phases de la gestion du risque et rôles possibles de la réserve communale**

12h00 - 12h30 **Préparation de la population**

- *Jacques Grelu*, IGGREF : Plan de mise en sécurité des écoles, marquage des repères et information, surveillance des digues, etc)

12h30 - 13h00 **Période de pré-crise et de crise**

- *Jean-François Didon Lescot* (CLCV) : vigilance et surveillance du territoire, observation des propagations de crue, etc
- *Josette Fays*, CIC Gapeau : réseaux d'alerte informels

13h00 - 14h15 Déjeuner

14h15 - 15h00 **Période de reprise des activités et de la reconstruction**

- Mr le Sous Préfet *Antoine Prax* : l'expérience du Gard

Questions de la salle

15h15 - 16h30 **Table Ronde** sous la présidence d'Y. Le Bars avec la participation

Mr Mingasson, Conseil d'Etat

J. Fays, Association

Colonel Cayla, DDSC

Mr Feunteun, SDPRM

Mr Prax, Sous Préfet de Saintes

Mr Desard, Ville de Tours

Thèmes évoqués lors de la table ronde :

- Les réserves communales, outils par et pour les élus ?
- Comment les Associations peuvent-elles participer à la mise en place des réserves communales ?
- Quel est le champ des risques concernés ?
- Quelles compétences sont requises ?
- Quelles différences/convergences entre les situations urbaines et rurales ?